

Copie.

Préfecture des Alpes-Maritimes

Procès-verbal de reconnaissance.

Forêt comm^{le} de Beuil.

Le S^r Féraud (Honoré)

demande des arbres

dans la forêt de Beuil, à Née (Ouest),

L'an 1866 et le 26 du mois de février, Nous
sousigné, sous-inspecteur des forêts à la résidence de
Puget-Théniers;

Vu le communiqué de M^e l'Inspecteur des forêts
dans la forêt de Beuil, à Née (Ouest), sous le N^o 139, d'une délibération du
conseil municipal de Beuil, ayant pour objet une
délivrance de trois mélèzes, au canton Rouirasque,
en faveur du S^r Féraud, Honoré, de Beuil;

Exposons ce qui suit:

Le canton Rouirasque de la forêt communale de
Beuil était autrefois très-bien peuplé et couvert d'une
riche futaie de mélèzes de deux et trois mètres de tour:
aujourd'hui, par suites de délivrances abusives qui y
ont été effectuées, on y remarque presque partout de
larges vides que le piétinement continu des troupeaux
empêche de se reboiser jamais. Chaque arbre enlevé forme
donc une nouvelle clairière: puisqu'en ce moment, on
s'occupe activement de reboiser les montagnes, il
importerait de ne pas détruire complètement les
parties boisées qui existent déjà.

C'est un terrain très-fertile ressemblant à un jardin
anglais, quand au printemps, avant les pâturages, il
est couvert d'un riche tapis de verdure.

Comme il est à proximité du village et
très-commode pour le parcours des troupeaux, les habitants,
sans tenir aucun compte de la valeur de ces futaies, en
même